

Réf: Dossier N° 049084

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORTS DE TAXIS COMPTEURS » en abrégé « STTC »

Siège social Abidjan, Treichville, ARRAS 1, Lot 20, Ilot 332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORTS DE TAXIS
COMPTEURS » en abrégé « STTC »

Objet : -Transport publique urbain et interurbain de personnes
- Transport publique urbain et interurbain de marchandises
-Commerce général
-Bâtiments travaux publics (BTP)
-Etude géotechnique
-Gestions immobilières
-Transit import-export
-Prestations de services
-Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ARRAS 1, Lot 20, Ilot 332

Dirigeant(s) : M SORO TANWILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06547 du 26/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32008/GTCA/RC/2021 du 26/10/2021

